

## Accueil extrascolaire – Partenariat avec l'ASBL Promosport

Conférence de presse du 13 juin 2018

P. Grandchamps



Toujours d'après la Ligue des Familles, **les parents réclament aujourd'hui un accueil qualitatif et plus harmonieux entre les temps passés en classe et ceux lors de l'accueil extrascolaire.** La Ligue demande un meilleur encadrement, une meilleure collaboration avec le personnel éducatif et une meilleure intégration des activités extrascolaires à l'école et accessibles à tous les enfants.

**Pour la Ville de Namur, l'accueil de l'enfant est, au même titre que l'enseignement, une priorité politique.** Guidés par l'intérêt supérieur de l'enfant, les critères de qualité doivent donc être une priorité absolue d'orientation des politiques d'accueil de l'enfance.

## **Un nouveau partenariat pour améliorer la qualité de l'encadrement à Namur :**

**Jusqu'en 2017, chaque école présente sur le territoire namurois organisait son propre accueil extrascolaire,** ce qui offrait des réalités très contrastées en matière de prix, de durée autorisée avant et après l'école ou de qualité d'encadrement.

Dans ce cadre, ainsi que dans celui de la déclaration de politique générale établie pour la législature 2012-2018, la mission de susciter l'amélioration de l'accueil extrascolaire sur tout le territoire de la ville de Namur a été placée comme une priorité.

Partant de ces constats, **la volonté a été de confier la mission de l'accueil extrascolaire à un opérateur extérieur dans des écoles pilotes** pour une période de trois ans pour ensuite élargir le système en cas de résultats probants.

En matière d'horaire, la Ville souhaitait la prise en charge des enfants :

- tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis soirs jusqu'à 18h00 ;
- le mercredi après-midi, de 12h à 18h00.

En matière de prix, la Ville souhaitait que le projet soit soumis à une **politique du prix raisonnable et répondent donc aux normes ONE** (maximum 4€ pour moins de 3 heures d'accueil consécutives; maximum 6€ pour plus de 4 heures).

**L'objectif de la Ville était également d'offrir non pas une simple garderie mais une panoplie d'activités aux enfants** allant de l'aide aux devoirs, à l'initiation aux sports ou aux activités artistiques. Une attention toute particulière a été portée aux démarches visant la diminution de l'empreinte écologique.

C'est donc **l'ASBL Promosport** qui a remporté la concession de service et qui a pu commencer la prise en charge de l'accueil extrascolaire en **septembre 2017, à l'école communale de Belgrade.**

Ensuite, sont entrées en janvier les **écoles du Moulin à Vent de Bouge et l'école communale de Wépion.**

### Les mercredis après-midi

Tant pour les maternelles que pour les primaires, une tournante entre un éveil culinaire, artistique et sportif est proposée un mercredi sur trois de 14 à 16h. De 16 à 18h, des jeux animés sont proposés.

**On le voit, au-delà de l'aspect qualitatif de l'encadrement, l'organisation de l'accueil extrascolaire veut respecter les rythmes de l'enfant et lui proposer une panoplie d'activités variées qui assure son éveil et son bien-être.**

### **Une étroite collaboration avec les écoles, un dialogue avec les parents :**

Lorsque Promosport s'implante dans une école, il essaie de **garder le personnel existant** souhaitant s'intégrer dans la démarche (avec validation de la direction) et ou d'autres associations opérant déjà dans l'école (ex : le sport de combat à Belgrade). **Un coordinateur général s'assure de la qualité de l'encadrement et de l'homogénéité des actions** mises en place dans les différentes implantations et assure la communication avec la commune. En outre, **chaque école dispose de son gestionnaire de site qui est le lien privilégié pour les directions, les parents, l'équipe encadrante et les enfants.** Par ailleurs, **le service Jeunesse travaille en étroite collaboration avec lui et vient régulièrement sur place.**

En ce qui concerne les compétences et qualifications, une équipe est composée des mêmes personnes toute l'année. Chaque membre du personnel possède un brevet d'animateur ou un diplôme équivalent.

Le personnel d'accueil s'engage à suivre un minimum de 50 heures de formation tous les 3 ans.

### **Norme d'encadrement :**

Durée de l'accueil	Âge des enfants	1 accueillant(e) par tranche entamée de
Moins de 3h consécutives		18 enfants
Plus de 3h consécutives	Moins de 6 ans	8 enfants
	Plus de 6 ans	12 enfants

## Conclusion :

Entamé dans trois écoles communales à titre de projet pilote, le partenariat mené avec Promosport dans le cadre de l'accueil extrascolaire est une véritable réussite. Des directions aux parents, les retours sont positifs.

Il s'agit d'un partenariat gagnant pour tout le monde :

- Il soulage les directions d'écoles de l'organisation de l'accueil extrascolaire ;
- Il offre aux enfants des moments de qualité, de soutien scolaire, d'initiation et découverte bien au-delà de l'aspect « garderie » tout en respectant leur rythme et leur bien-être ;
- Il propose aux parents une offre de qualité à un prix abordable pour chacun dans le respect des travailleurs encadrant.

La Ville de Namur s'était fixé ces triples objectifs. Ils sont aujourd'hui atteints.

Sur base de cette première année « test », nous entendons élargir progressivement le système à l'ensemble des écoles namuroises dans un objectif de saut qualitatif partagé mais aussi d'une plus grande cohérence dans l'organisation de l'accueil extrascolaire.

Les moments après l'école sont importants dans le parcours et l'éveil de l'enfant. Grâce au partenariat avec Promosport, la Ville de Namur se donne les moyens d'offrir à chaque enfant qui ne peut être pris en charge par ses parents directement après l'école des moments épanouissants.